



HAL
open science

Sur quelques régionalismes de Paul Bourget dans *Le Disciple* édité par Antoine Compagnon

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Sur quelques régionalismes de Paul Bourget dans *Le Disciple* édité par Antoine Compagnon. *FRACAS*, 2016, 33, pp.1-6. halshs-01306724

HAL Id: halshs-01306724

<https://shs.hal.science/halshs-01306724>

Submitted on 25 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FRACAS

numéro 33

le 25 avril 2016

Groupe de recherche
sur la langue et la littérature françaises
du centre et d'ailleurs
(Tokyo)

contact : revuefracas2014@gmail.com

Sur quelques régionalismes de Paul Bourget
dans *Le Disciple* édité par Antoine Compagnon

Takeshi MATSUMURA

En 2010, Antoine Compagnon a publié *Le Disciple* (1889) de Paul Bourget dans la collection *Classiques* du Livre de Poche¹, avec une introduction et des notes abondantes. Son annotation minutieuse placée en bas de page permet aux lecteurs de mieux comprendre les détails parfois obscurs du texte. On ne saurait que savoir gré à l'éditeur d'avoir pris la peine de nous procurer cette édition commentée. Parmi ses notes, il y en a plusieurs qui concernent le vocabulaire. Elles sont les très bienvenues.

Comme exemple de ces notes lexicales bien documentées, on peut évoquer celle qui explique le substantif *abohifou* au sens de « étourdi ; engoulement », qu'utilise le concierge Carbonnet². Le mot fait l'objet d'une note qui cite l'article *abohifou* du *Glossaire du Centre de la France* de Jaubert³. Comme c'est un mot rare, qui est absent du *Trésor de la langue française*⁴ et dont l'étymologie n'est du reste pas connue⁵, sans cette citation les lecteurs auraient du mal à l'interpréter⁶. On ne peut que se réjouir du soin avec lequel l'éditeur a commenté ce terme.

Cependant, toutes les notes lexicales ne sont pas aussi riches. Il y en a quelques-unes dont le contenu laisse un peu à désirer. C'est le cas de l'explication du substantif féminin *coursière*. Le mot apparaît dans la *Confession* de Robert Greslou, qui raconte son séjour chez le marquis de Jussat-Randon en Auvergne⁷. Bien que le mot ne soit pas souligné par l'auteur, Antoine Compagnon a jugé utile de le traduire en note.

¹ Paris, Librairie Générale Française ; mes citations du *Disciple* proviennent toutes de cette publication. Pour les comptes rendus, voir Michel Zink, dans *Commentaire*, 33, 2010, p. 1067 ; Béatrice Laville, dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 112, 2012, p. 719. Je remercie Annette Lauras d'avoir bien voulu lire le présent article et de le compléter avec plusieurs remarques et références.

² Bourget, *Le Disciple*, p. 83 : « Je ne suis pas curieux des affaires des autres, mais je donnerais bien vingt ans de la vie de la propriétaire pour savoir ce que la justice peut vouloir à ce pauvre M. Sixte, qu'il est là qui dévale à cette heure-ci comme un *abohifou*... » (c'est l'auteur qui souligne).

³ Hippolyte-François Jaubert, *Glossaire du Centre de la France*, 2^e édition, Paris, 1864, p. 4 : « Abohifou, s. m. Étourdi. Engoulement, oiseau. (Voy. *Crapaud-volant*). Ce mot, que nous sommes obligé d'orthographier ainsi à cause de la prononciation, nous a été signalé comme se disant dans quelques parties de l'Est ; mais nous n'en avons pas une connaissance personnelle. »

⁴ Paul Imbs (dir.), *Trésor de la langue française*, 16 vol., Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994 ; je désigne ce dictionnaire par TLF.

⁵ D'où le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (= FEW) de Walther von Wartburg, 25 vol., Bâle, Zbinden, etc., t. 22, 1, p. 2b ; apparemment le FEW n'a pas été utilisé par l'éditeur.

⁶ On peut signaler que la *Base historique du vocabulaire français* (= BHVF ; consultable sur le site internet de l'ATILF) enregistre cette attestation mais qu'elle ne renvoie pas à l'ouvrage de Jaubert.

⁷ Bourget, *Le Disciple*, p. 251 : « J'allais droit devant moi, frénétiquement, choisissant les pires coursières, m'attaquant dans mes ascensions des puyes les plus rapprochés aux côtés abrupts, presque inaccessibles. »

Voici sa traduction : « Sentier coupant à travers champs ou à flanc de colline. »

Comme dans cette note il ne se réfère à aucun ouvrage lexicographique, on ne peut pas savoir avec certitude d'où il a tiré cette information, mais celle-ci est proche de la définition donnée par *Le Grand Robert* 2001⁸, s.v. *coursière* : « sentier coupant à travers champs, à flanc de colline ». Parmi les autres instruments de travail, le TLF, s.v. *coursière* donne aussi une définition similaire : « sentier qui coupe à travers champs et à flanc de colline », tandis que dans le *Grand Larousse de la langue française*⁹, s.v. *coursière* on lit une formulation un peu différente : « sentier coupant au plus court, à flanc de montagne ou à travers champs ». Or ces définitions ont été critiquées par Jean-Pierre Chambon dans son article *coursière* du *Dictionnaire des régionalismes de France*¹⁰. Voici ce qu'il fait remarquer :

Dans les trois grands dictionnaires généraux [= *Le Grand Robert*, le TLF et le GLLF], les définitions (qui paraissent remonter à Lar 1869¹¹) sont assez peu adéquates : le définisseur « sentier » paraît trop limité, les précisions « à flanc de montagne » ou « à flanc de colline » semblent superflues (de même « à travers champs » : on pourrait ajouter « à travers bois »¹², etc.). (p. 318a)

Cette remarque¹³ qui date de 2001 n'a pas pu être utilisée dans l'édition du *Disciple* parue en 2010. On voit comment un fossé profond sépare les littéraires et les lexicographes. Selon Jean-Pierre Chambon, le mot *coursière* désigne ce qu'en français standard on appelle « chemin de traverse, raccourci ».

Et ce qu'une note lexicale sur ce mot aurait pu souligner davantage, c'est son caractère régional. D'après le DRF (p. 316a), il est attesté dans les départements suivants : Indre (sud), Allier, Saône-et-Loire, Jura, Ain, Rhône, Loire, Isère, Drôme,

⁸ Alain Rey (dir.), *Le Grand Robert de la langue française*, 2^e édition, 6 vol., Paris, Robert, 2001, t. 2, p. 730a.

⁹ *Grand Larousse de la langue française en sept volumes*, Paris, Larousse, 1971-1978, t. 2, p. 1031b. Je désigne ce dictionnaire par GLLF.

¹⁰ Pierre Rézeau (dir.), *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, Duculot, 2001, p. 316a-318b. Je désigne ce dictionnaire par DRF.

¹¹ Cette référence désigne Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t. 5, p. 384d, s.v. *coursier, ière* : « terme en usage dans certaines parties du sud-est de la France, pour désigner un sentier qui coupe à travers champs ou le long des flancs d'une montagne, et raccourcit ainsi les courses qu'on serait obligé de faire par le grand chemin. »

¹² Comme pour répondre à Jean-Pierre Chambon, une autre occurrence du mot chez Bourget désigne un « chemin coupant à travers bois » dans le Midi ; voir *Lazarine*, Paris, Plon-Nourrit, 1917, p. 160, II La Tragédie, V : « Puis, les [= Lazarine et Madeleine qui ont pris « par le petit bois » (voir p. 159)] voyant engagées dans cette coursière, la tentation s'était faite trop forte. »

¹³ Qu'on peut compléter avec *Le Parler d'Ambert et de sa région. 700 mots et expressions du terroir en français régional* d'Yolande Convert-Cuzin (Olliergues, Montmarie, 2003, p. 48).

Ardèche, Haute-Loire, Cantal, Puy-de-Dôme, Creuse, Corrèze. Ainsi, Paul Bourget qui avait séjourné à Clermont s'en est souvenu bien à propos en l'employant dans la *Confession* de son personnage. Si l'éditeur voulait un peu modifier sa note lors d'une réédition, il rendrait service aux lecteurs en leur rappelant que l'auteur avait eu recours parfois aux régionalismes.

En fait, *Le Disciple* contient plusieurs mots et expressions qui auraient mérité d'être expliqués en note. L'auteur a souvent insisté sur leur caractère non conventionnel, soit en les mettant entre guillemets soit en les soulignant. On peut se demander pourquoi l'éditeur qui a utilisé le *Glossaire* de Jaubert pour *abohifou* (mot souligné par l'auteur) les a passés sous silence. Je pense par exemple au substantif masculin *courasson* au sens de « coureur de filles ». Le mot est présenté comme appartenant au langage de Carbonnet. Voici le passage :

À regarder ce « courasson de Ferdinand [= coq élevé par Carbonnet, voir p. 66] », comme il l'appelait encore, Carbonnet oubliait jusqu'à ses curiosités de pipelet parisien. (p. 292-293)

Le mot est certes absent du TLF, DRF et du FEW, t. 2, p. 1568b, s.v. *currere*, mais ce n'est pas un hapax. Cette occurrence est une des trois attestations citées par la BHVF, s.v. *courasson*, qui en relève, outre celle-ci, deux autres¹⁴. Le mot aurait mérité une petite note explicative.

Un autre mot intéressant est le verbe *galipander*. Il est employé par le concierge Carbonnet parlant avec Mariette Trapenard, gouvernante du philosophe Adrien Sixte, à propos d'une attitude énigmatique et d'un passé trop sage de ce dernier. Voici le contexte :

– « Jésus Dieu ! » exclamait Mariette, « lui un fils ? »
 – « Et pourquoi pas ? » reprenait le concierge, clignant derrière ses lunettes un œil égrillard ; « avec cela qu'il n'a pas pu *galipander* tout comme un autre en son jeune temps... » (p. 292 ; c'est l'auteur qui souligne)

¹⁴ Ce sont d'une part Jean Richepin : « Quant à Kernan, c'est un vieux courasson » d'après Paul Guérin, *Dictionnaire des dictionnaires*, 7 vol., Paris, Imprimeries réunies, 1895, t. 7, *Supplément illustré*, p. 390 et de l'autre, Herctor France, *Dictionnaire de la langue verte*, Paris, Librairie du Progrès, 1907, p. 70b : « Courasson, coureur de filles. Cette épithète familière est généralement précédée de l'adjectif *vieux*. » La citation que la BHVF tire de Guérin se lit dans Jean Richepin, *La Glu*, Paris, Maurice Dreyfous, 1881, p. 146 : « Vous n'êtes qu'un flatteur, bougonna le chevalier. Quant à Kernan, c'est un vieux courasson, voilà tout. » On en trouve une autre occurrence à la page 159 : « Tout en maugréant sans cesse contre ce qu'il appelait les *orgies de ce vieux courasson*, il avait accoutumé de les partager toujours. » (c'est l'auteur qui souligne). Ainsi, l'emploi du mot chez Bourget n'est pas le plus ancien.

Cette attestation du verbe intransitif *galipander* qui signifie « s'adonner à la débauche » a été relevée par la BHVF, mais le mot est absent du TLF, du FEW et du *Glossaire* de Jaubert. S'agit-il d'une déformation de *galipoter* ? Serait-il à ranger dans l'article *wala* du FEW, t. 17, p. 478a, auprès de l'ambertois *galâpiná* « vagabonder », du parisianisme *galipia* « mauvais sujet », du poitevin *galipaud* « vaurien », etc. ? Une note explicative n'aurait pas été superflue dans l'édition du *Disciple*.

Un autre mot intéressant est le verbe *malichauder*, qui apparaît dans un alinéa précédant le passage que je viens de citer. C'est encore le père Carbonnet qui s'en sert dans la locution *malichauder les sangs à quelqu'un* au sens de « bouleverser quelqu'un ». Voici le contexte :

« Cet homme-là », conclut le père Carbonnet, « a un chagrin qui lui *malichauder* les sangs... Et le chagrin, voyez-vous, mademoiselle Mariette, c'est comme qui dirait le tonneau d'*Adélaïde*¹⁵, ça n'a pas de fond... » (p. 292 ; c'est l'auteur qui souligne)

Cette attestation a été relevée par la BHVF, mais le mot manque au TLF. Est-ce un hapax ? Pas tout à fait, parce qu'on trouve dans le *Glossaire* de Jaubert l'article suivant :

Malichauder, v.n. Travailler le fer, forger. On dit par suite : « Ton cheval *malichauder* », pour Ton cheval forge. (p. 417b).

Le mot serait donc à ranger dans le FEW, t. 16, p. 518a, s.v. **marhschalk* auprès de *mareschaucier*. La rareté des attestations aurait pu attirer l'attention de l'éditeur.

Un autre mot qui me semble digne de nous intéresser est la locution verbale *rembourser le chemin* au sens de « revenir sur ses pas ». Selon Charlotte Jussat-Randon, c'est la sœur Anaclet qui utilise le verbe *rembourser* à la place du verbe *rebrousser*. Voici ce qu'elle aurait dit à Robert Greslou d'après la *Confession* de ce dernier :

« Nous sommes perdus... Heureusement que le chemin n'est pas difficile à *rembourser*, comme dit la pauvre sœur Anaclet... » (p. 233 ; c'est l'auteur qui souligne)

¹⁵ Déformation du *tonneau des Danaïdes*, voir le TLF, s.v. *tonneau* qui donne 1684 comme première date du syntagme ; la déformation plaisante de Carbonnet pourrait être rangée dans le FEW, t. 13, 2, p. 416a, s.v. *tunna*.

S'agit-il d'une simple faute de langue ? Certes, le TLF, s.v. *rebrousser* et le FEW, t. 10, p. 138a, s.v. *reburrus* ne connaissent pas cette forme. Le *Glossaire* de Jaubert l'ignore également. Mais il me semble qu'on a affaire plutôt à une forme régionale, car dans ses *Souvenirs de la langue d'Auvergne. Essai sur les idiotismes du département du Puy-de-Dôme*¹⁶, Francisque Mège signale que dans sa région on dit *rebourser chemin* et que quelque-uns disent *rembourser chemin*. De son côté, le *Nouveau Dictionnaire Général Français-Auvergnat* de Pierre Bonnaud¹⁷ nous apprend qu'on dit *remboursâ chamî* dans des localités comme Forez, Livradois, pays gannatois et Limagne. Quand Paul Bourget a attribué cette forme à la sœur Anacllet aux « yeux de paysanne » qui servait « de garde-malade au marquis¹⁸ » de Jussat-Randon, il se souvenait sans doute de son séjour à Clermont.

Par ailleurs, à propos de deux expressions, l'auteur a signalé explicitement leur caractère régional. Il s'agit d'une part de la locution *être dans les langues* qui signifie « être l'objet d'appréciations malveillantes ». Voici comment elle est présentée dans *Le Disciple* :

Enfin, pour employer une formule très pittoresque du centre de la France, les moindres faits et gestes des habitués de ces quatre ou cinq rues sont « dans les langues », et les faits et gestes de M. Adrien Sixte plus encore que ceux de beaucoup d'autres, on va comprendre pourquoi, par une simple esquisse du personnage. (p. 60)

On voit que l'auteur qui nous renvoie au *centre de la France* a pris soin de mettre entre guillemets l'expression, dont la diffusion géographique lui paraissait très limitée. En effet, on ne trouve pas de locutions comparables dans le TLF, la BHVF, le *Glossaire* de Jaubert et le FEW, t. 5, p. 358a et suiv., s.v. *lingua*. Seule la locution ambertoise *passá per las liengos* au sens d'« être l'objet d'appréciations malveillantes » citée par le FEW, t. 5, p. 359a, s.v. *lingua* pourra en être rapprochée¹⁹. Est-ce une trace du séjour clermontois de l'auteur ? Peut-être que oui.

¹⁶ Paris, Auguste Aubry, 1861, p. 217, s.v. *rebourser chemin*.

¹⁷ Nonette, Éditions Créer, 1999, p. 593b, s.v. *rebrousser*. Je désigne ce dictionnaire par BonnaudNDGFA. Voir aussi du même auteur, *L'Auvergnat et le français régional. Mots, expressions, tournures et traits phonétiques d'origine auvergnate dans le français régional*, 2^e édition, Clermont-Ferrand, Centre régional de documentation pédagogique, 1976, p. 40.

¹⁸ Bourget, *Le Disciple*, p. 177.

¹⁹ La source du FEW est R. Michalias, *Glossaire de mots particuliers du dialecte d'oc de la commune d'Ambert (Puy-de-Dôme)*, Paris, Champion, 1912, p. 62a. Voir aussi BonnaudNDGFA, p. 435b, s.v. *médísance*.

L'autre expression est attribuée à Marianne, ancienne ouvrière clermontoise²⁰ et maîtresse intermittente de Robert Greslou. Lorsqu'après une longue absence il s'est rendu chez elle, elle lui dit, « dans l'intervalle de [leurs] baisers » :

« Qu'as-tu qui te peine ?... » et, employant une locution bien clermontoise : « Je ne t'ai plus vu si triste », et, plaisantant avec la bonhomie matoise des Auvergnats : « C'est quelque femme mariée qui t'a monté le coup... Il est assez long ton cou, tu n'as pas besoin qu'on te le hausse... » (p. 257)

L'expression *je ne t'ai plus vu si triste* qui est ainsi mise entre guillemets avec renvoi au parler clermontois signifie-t-elle « je ne t'ai jamais vu si triste » ? On ne trouve pas de locutions comparables dans les dictionnaires consultés : le TLF, la BHVF, le *Glossaire* de Jaubert, le BonnaudNDGFA et le FEW. Sans doute j'ai mal cherché. Une note explicative aurait été utile.

Comme on peut le constater, *Le Disciple* de Paul Bourget contient plusieurs mots et expressions remarquables, qui méritent d'attirer l'attention des lexicographes.

²⁰ Voir Bourget, *Le Disciple*, p. 160 et 256.